



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 06216

Numéro SIREN : 414 818 930

Nom ou dénomination : S & W ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2017 sous le numéro de dépôt 17133



20170171332015

DATE DEPOT : 01/03/2017

N° DE DEPOT : 17133

N° GESTION : 1998B06216

N° SIREN : 414818930

DENOMINATION : S & W ASSOCIES

ADRESSE : 65 rue La Boétie 75008 Paris

MILLESIME : 2015

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

01 MARS 2017

Sous le N° :

17133

MEEMENTO

S.A.S. au capital de 10 000,00 Euros

Siège social : 13 Bis AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET

c/o VERAM

75007 PARIS

R.C.S : 532889201

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2016 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2015

Résolution n°2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015 faisant ressortir un bénéfice de 24 381,58 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de -31 896,11 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -7 514,53 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de -7 514,53 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 24 381,58 Euros. Il passera ainsi de -31 896,11 Euros, à la somme de -7 514,53 Euros après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



MEEMENTO
S.A.S au capital de 10 000€
13 Bis Avenue de la Motte-Picquet
75007 Paris - FRANCE
R.C.S PARIS 532 889 201

MEEMENTO

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000 €**

Siège social :

13 Bis Avenue de la Motte Picquet

75007 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS MEEMENTO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

A

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Par ailleurs et en application de la Loi, nous vous signalons que les dispositions du deuxième alinéa de l'article L.225-248 du Code de Commerce et relatives à la reconstitution des capitaux propres, ne sont pas respectées à ce jour.

Paris, le 15 juin 2016

~~FINAXIS~~

Stéphane BOUJNAH

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2016

Désignation de l'entreprise <u>MEEMENTO</u>			Néant <input type="checkbox"/>											
Adresse de l'entreprise <u>13 Bis AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET c/o VERAM 75007 PARIS</u>														
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>5</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>8</td><td>9</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td></tr></table>						5	3	2	8	8	9	2	0	1
5	3	2	8	8	9	2	0	1						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>											
			Exercice clos le <u>31/12/2015</u>											
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012									
		Autres *	014	64 926	016	35 908	29 018							
	Immobilisations corporelles *		028		030									
	Immobilisations financières * (1)		040		042									
Total I (5)			044	64 926	048	35 908	29 018							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052								
		Marchandises *		060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	5 880	070	5 880							
		Autres * (3)		072	5 607	074	5 607							
	Valeurs mobilières de placement		080		082									
	Disponibilités		081	3 873	086	3 873								
	Charges constatées d'avance *		092		094									
Total II			096	15 360	098	15 360								
Total général (I+II)			110	80 286	112	35 908	44 378							
PASSIF					Exercice N 1	NET								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	10 000								
	Écarts de réévaluation				124									
	Réserve légale				126									
	Réserves réglementées *				130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131									
	Report à nouveau				134	(31 896)								
	Résultat de l'exercice				136	24 382								
	Provisions réglementées				140									
Total I					142	2 485								
Provisions pour risques et charges					Total II	154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164									
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	13 885								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	24 784								
	Produits constatés d'avance				174									
Total III					176	41 893								
Total général (I + II + III)					180	44 378								
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	16 703						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

+

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>MEEMENTO</u>		Néant <input type="checkbox"/>				
A - RÉSULTAT COMPTABLE			Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le <u>31/12/2015</u>			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	247	210	8 500		
	Production vendue	(Biens dont export et livraisons intracommunautaires Services *)	215		211			
			217		218	47 961		
					222			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
Autres produits				230	1 081			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	57 542		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	13 088		
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : 684 - mobilier : - immobilier :)			242	25 752		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	2 066	244	2 235		
	Rémunérations du personnel *				250	100		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements *				254	7 753		
	Dotations aux provisions				256			
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	259		262	3 144			
Total des charges d'exploitation (II)					264	52 073		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	5 470		
Produits financiers	(III)	280		Charges financières	(V)	294		
Produits exceptionnels	(IV)	290	18 912	Charges exceptionnelles	(VI)	300		
Impôt sur les bénéfices *	(VII)					306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	24 382		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	24 382	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-1 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	249	330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. series)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. series A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138				
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	315	Investissements outre-mer	314		350	
		Créance due au report en arrière du déficit			346			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col 1 Déficit col 2	352	24 382	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reponables * <u>31 896</u> dont imputés sur le résultat :					360	24 382	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col 1 Déficit col 2	370		372

BAGE Experts-comptables Janvier 2016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033 NOT

+

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 44 378,03 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 24 381,58 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général de 1999 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999.

Les conventions générales comptables ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'utilisation économique estimée.

2. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

3. Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, dont il résultera pour la Société un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 64 926 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	48 224	16 703		64 926
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL	48 224	16 703		64 926

Amortissements et provisions d'actif = 35 908 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	28 155	7 753		35 908
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	28 155	7 753		35 908

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Developpement site web	60 633	35 908	24 725	3 ans
Depot de marques	4 293	0	4 293	Non amortiss.
TOTAL	64 926	35 908	29 018	

Etat des créances = 11 487 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	11 487	11 487	
TOTAL	11 487	11 487	

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	1	10000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	1	10000

Etat des dettes = 41 893 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	24 784	24784		
Fournisseurs	13 885	13885		
Dettes fiscales & sociales	3 223	3223		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	41 893	41893		

Charges à payer par postes du bilan = 8 620 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	8 550
Dettes fiscales & sociales	70
Autres dettes	
TOTAL	8 620

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 56 461 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	8 500	15,06 %
Prestations de services	47 961	84,94 %
TOTAL	56 461	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS*****Rémunération des dirigeants***

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Abandon de créance

Un abandon de créance de 18.912 euros a été comptabilisé au 31/12/15 en produits exceptionnels.
Cet abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune a été consenti par la société OAVENTURE au profit de la société MEEMENTO.

Annexes aux comptes annuels (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 8 620 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourn factures non parvenues (408100)</i>	<i>8 550</i>
TOTAL	8 550

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Etat autres charges a payer(448600)</i>	<i>70</i>
TOTAL	70